

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le 11/03/2025

ID : 031-213103013-20250305-D_022025-DE



N° 02/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	08
Votants	07
Pour	7
Contre	0
Abstention	0

OBJET :

**Délibération portant
approbation du compte
financier unique (CFU)
2024**

Date de la convocation :

28 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **CINQ MARS**

le Conseil Municipal de la Commune de **LILHAC** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Gilbert SIOUTAC**, Maire.

PRESENTS : **BACHEVILLIER Stéphane, BAYLE-DUFRECHOU Nelly, COUSSE Christophe, LAFFORGUE Alain, LARROZE Gisèle, MERLE Karine, SIOUTAC Gilbert, RAYMOND Régis,**

ABSENTS EXCUSES : **DEJARDIN Magali, ROQUES Michel**

Secrétaire de séance : **BAYLE-DUFRECHOU Nelly**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Madame **BAYLE Nelly**, 1ere adjointe, soumet à l'assemblée délibérante, le CFU de l'exercice 2024 dressé par Monsieur **Gilbert SIOUTAC**, Maire et Monsieur **Francis LAPORTE** comptable de la collectivité

Le CFU fait ressortir les résultats suivants :

Fonctionnement	
Dépenses	76 987,66 €
Recettes	91 535,72 €
Bilan exercice	14 548,06 €
Excédent/déficit antérieur reporté (002)	142 691,43 €
Résultat de fonctionnement	157 239,49 €

Investissement	
Dépenses	37 212,15 €
Recettes	17 642,86 €
Bilan exercice	- 19 569,29 €
Excédent/déficit antérieur reporté (001)	4 857,68 €
Résultat d'investissement	- 14 711,61 €

Résultat du fonctionnement	157 239,49 €
Résultat d'investissement	- 14 711,61 €
Résultat définitif de l'exercice 2024	142 527,88 €

Excédent de résultat reporté au fonctionnement (002)	142 527,88 €
Besoin de financement au 1068 en investissement	14 711,61 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
A l'unanimité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 0 abstention
Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024, tel que présenté
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Gilbert SIOUTAC

Le Secrétaire de séance,